

REGION DE DAKAR

COMMUNE DE GUEDIAWAYE

CENTRE PRINCIPAL DE L'ETAT CIVIL

CENTRE SECONDAIRE DE Parcelles Assemblées

REGISTRE DE L'ANNEE 1999

N°: 39

Mme Soblo 5.11.783/C

CERTIFICAT DE MARIAGE CONSTATE



Nous Mommar Diene, officier d'Etat, civil, du Centre
Secondaire, des Parcelles Assemblées de Guediawaye

certifions que Mbaché Dieng, instituteur né le 13 Août 1966
à Mbacké fils de Alawane Dieng et de Mame Marie
Fall, d'une part

Et;

Awa Diatta, ménagère née le 14 Mai 1975 à Tibies
fille de Ibrahim Diatta et de Fatou Mbaye, d'autre part

ont contracté mariage entre eux selon la coutume musulmane le 23 juillet 1999
aux Parcelles Assemblées

et que ce mariage a été enregistré par nous le 23 Août 1999 aux Parcelles
Assemblées

L'Époux susnommé nous déclare opter

pour la polygamie, une somme de trois mille francs entièrement versés
et déclarent opter pour (régime matrimonial) la séparation des biens

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Guediawaye le 23 Août 19 99



MOMAR DIENE

